

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signé par 4,640 citoyennes et citoyens de la grande région de Montréal

Les faits invoqués sont les suivants :

Attendu que la Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux adoptée en décembre 2003 a confié aux agences le mandat de réorganiser les services de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement dans chaque région du Québec;

Attendu que le territoire de Montréal est actuellement desservi par cinq centres de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement et que certains prônent la création d'un seul méga-centre;

Attendu que les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et celles avec des troubles envahissants du développement et leur famille ont développé un fort sentiment d'appartenance à leur centre de réadaptation et au personnel et qu'elles veulent être assurées d'une continuité de services spécialisés et personnalisés;

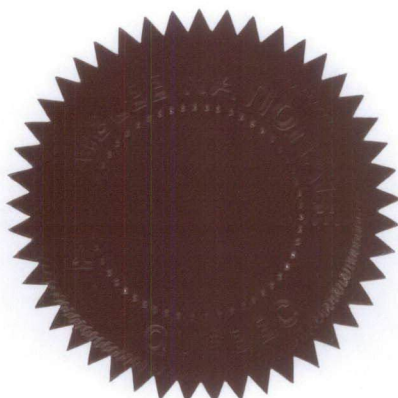
Attendu que les personnes demeurant au centre du territoire de Montréal bénéficient de services de haute qualité dispensés par le Centre Miriam et les Services de réadaptation L'Intégrale et les apprécient;

Attendu que ces personnes et particulièrement celles issues des différentes communautés culturelles et leur famille ont besoin d'une garantie de services personnalisés à dimension humaine;

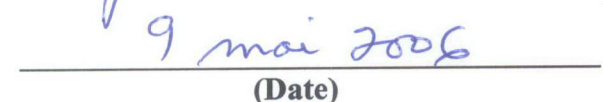
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

C'est pourquoi les soussignés demandent à l'Assemblée nationale de prier la ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation de réorganiser les services spécialisés sur le territoire de Montréal en trois zones de services – l'Est, le Centre et l'Ouest – ce qui respecte l'approche populationnelle et la hiérarchisation des services préconisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.




(Signature du député)


(Date)

PÉTITION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

- Réorganisation des services spécialisés aux personnes vivant avec une déficience intellectuelle et celles avec des troubles envahissants du développement en trois zones sur le territoire de Montréal

Attendu que la Loi sur les agences de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux adoptée en décembre 2003 a confié aux agences le mandat de réorganiser les services de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement dans chaque région du Québec;

Attendu que le territoire de Montréal est actuellement desservi par cinq centres de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement et que certains prônent la création d'un seul méga-centre;

Attendu que les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et celles avec des troubles envahissants du développement et leur famille ont développé un fort sentiment d'appartenance à leur centre de réadaptation et au personnel et qu'elles veulent être assurées d'une continuité de services spécialisés et personnalisés;

Attendu que les personnes demeurant au centre du territoire de Montréal bénéficient de services de haute qualité dispensés par le Centre Miriam et les Services de réadaptation L'Intégrale et les apprécient;

Attendu que ces personnes et particulièrement celles issues des différentes communautés culturelles et leur famille ont besoin d'une garantie de services personnalisés à dimension humaine;

C'est pourquoi les soussignés demandent à l'Assemblée nationale de prier la ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation de réorganiser les services spécialisés sur le territoire de Montréal en trois zones de services - l'Est, le Centre et l'Ouest - ce qui respecte l'approche populationnelle et la hiérarchisation des services préconisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

	Nom	Adresse	Signature
1	MARIE ÈVE VEILLEUX	175, Sherbrooke O., #804 MONTRÉAL	Marie Ève Veilleux
2	STEPHANIE VEILLEUX	4550 RIVARD #402 Montreal	Stephanie Veilleux
3	FRANCE BÉRUJÉ	1165 CHEMIN DU GOLF L'ASSOMPTION	France Bérujé
4	ALAIN QUEVILLON	75 5-AVENUE L'ÉPIPHANIE	Alain Quévillon
5	CLAUDETTE FLEURENT	75 5 AVENUE L'ÉPIPHANIE	Claudette Fleurent
6	Quévillon FRANÇOISE	9910 blv Coûteaux Montréal	Françoise Quévillon
7	SYLVIE COLLIER	3166 PIERRE-THOMAS-HURTEAU ST-HUBERT	Sylvie Collier
8	Sosie Brissotte	1204 ch. du plateau hachenaie	Sosie Brissotte
9	BRUNO FORBES	804 ch du plateau hachenaie	Bruno Forbes
10	MARC-ANDRÉ SARRAZIN	7A DES ERABLES SITE THÉRÈSE J7E 3T3	Marc André Sarrazin
11	SONIA Chateaubon	7A. des Erables Ste-Thérèse	Sonia Chateaubon
12	Patrick Lévesque	75 Port-Royal Est	Patrick Lévesque
13	MARIE-T. COULHO	6297 Matte, Montréal-Nord	Marie Coullho
14	Constance Caron	10,794, rue Lamoureux, Mtl. Nord.	Constance Caron
15	Julie Lapointe	10.794 rue Lamoureux Mtl. Nord	Julie Lapointe
16	GASTON LAPOINTE	10794 Lamoureux x Mtl. Nord	Gaston Lapointe
17	LUCIE LAINGESSE	5624 Léopold-Pouliot Mtl. Nord	Lucie Laingesse
18	MARTIN LAPOINTE	10794 Lamoureux, Mtl-Nord	Martin Lapointe
19	Linda WATIER	75 Port Royal MTL	Linda Watier
20			

